

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

C'est le 11 courant, à 9 heures du soir, que M. A. Berget, chargé de conférences à la Sorbonne, a inauguré à Paris, dans la salle de l'ancienne Académie de médecine, rue des Saints-Pères, la deuxième année des Cours d'Océanographie fondés en 1904, par S. A. S. le Prince de Monaco.

Le docteur Berget a parlé des mouvements de la mer. Mouvements rythmiques à courte période, houles, vagues, intempérances, influences des côtes, ressac et études des vagues.

Le Président de la République assistait à la séance qui avait attiré une foule d'élite.

M. Thompson s'y était également rendu, ayant été invité comme ministre de la marine. Mais par suite de la crise ministérielle partielle qui avait éclaté dans la journée, il ne put assister à toute la séance. Mandé par M. Rouvier, il s'excusa, avant de se retirer, auprès du Président de la République et du Prince Albert.

Quant à M. Emile Loubet, ce n'est qu'à 10 h. et demie, à l'issue de la conférence, qu'il quitta l'hôtel de l'Alliance Française pour rentrer à l'Élysée, après avoir vivement remercié Son Altesse Sérénissime.

Samedi prochain, M. Seurat, sous-directeur du laboratoire colonial au Muséum d'histoire naturelle, fera une nouvelle conférence sur les îles coralliennes de la Polynésie, et, le samedi suivant, M. Joubin, professeur au Muséum, traitera des larves et métamorphoses des animaux sous-marins.

Les Cours d'Océanographie seront continués les samedis jusqu'au mois de mars.

LA SAINT-ALBERT

Quoique le mauvais temps ait malencontreusement contrarié la fête de nuit du 15 novembre, obligeant à supprimer les illuminations de Monte Carlo et à renvoyer le grand feu d'artifice, les cérémonies et réjouissances portées au programme de la veille et de la matinée de la Saint-Albert ont été fort brillantes et ont permis à la population monégasque de manifester de son allégresse et de son attachement à la Maison Souveraine.

Mardi 14 novembre, une large distribution de secours, prologue charitable de la fête, avait été faite par les soins de la Mairie, et, dans la soirée, les illuminations de Monaco-Ville et de la Condamine donnaient à la Principauté un aspect féerique. Le Palais avec ses lignes architecturales se dessinant en cordons de feu, l'Hôtel du Gouvernement, les monuments publics, les établissements scolaires et presque toutes les maisons particulières étaient superbement éclairés.

Cette veille de la Saint-Albert a été marquée,

outre le pavoisement et les illuminations, par un beau feu d'artifice que M. Massimino Cupellini a tiré sur l'esplanade de la Batterie de la place du Palais, puis par la retraite aux flambeaux à laquelle ont pris part les musiques de la Société Philharmonique et de la Lyre Monégasque, précédées de drapeaux et escortées par les sapeurs-pompiers et les membres de la Société de gymnastique l'Etoile de Monaco.

Un temps radieux avait favorisé cette soirée. Il n'en a pas été de même pour la journée du lendemain, et dès le matin du 15 novembre le ciel nuageux faisait prévoir la violente rafale qui s'est produite vers 4 heures de l'après-midi.

Toutes les autorités civiles et militaires en grande tenue, les membres du Corps consulaire en uniforme et une affluence nombreuse de notabilités ont été reçus, avant 10 heures, dans les salons de l'Hôtel du Gouvernement, par S. Exc. M. Olivier Ritt qui, au milieu de tous, a remis la croix d'officier de l'Ordre de Saint-Charles à M. de Lattre, secrétaire d'Etat, et celle de chevalier à M. Henri Crovetto, qu'il a félicités de la distinction méritée qui leur était accordée par S. A. S. le Prince. (Le grand âge et l'état de santé ayant empêché M. Antoine Médecin, également nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, d'assister à cette touchante cérémonie, Son Excellence s'est rendue le jour même, à son domicile pour lui remettre officiellement sa croix.)

Après la remise des décorations, le cortège officiel, ayant à sa tête M. le Gouverneur Général, s'est dirigé vers la Cathédrale où arrivait, d'autre part, le cortège des membres du Tribunal Supérieur et de la Justice de Paix, ainsi que tous les officiers ministériels en robe. La grand'messe a été célébrée par S. G. M^{gr} du Cured, évêque de Monaco, qui a donné ensuite le salut solennel et la bénédiction. Sa Grandeur était assistée du Chapitre et de tout le clergé de la Principauté, tandis que la Compagnie des Carabiniers faisait le service d'honneur dans l'église. On a fort apprécié les morceaux de chant et de musique religieuse qui ont été remarquablement exécutés sous la direction de M. l'abbé Perruchot, maître de chapelle, avec le concours de l'orchestre placé sous la conduite de M. Borghini.

Le cortège officiel s'est dirigé, à l'issue du service religieux, vers la place du Palais où a eu lieu la revue de la Compagnie des Carabiniers. Après qu'avec le cérémonial réglementaire, M. le colonel comte de Christen a eu remis aux carabiniers Guigo et Damont les Médailles d'honneur qui leur ont été accordées par S. A. S. le Prince, le défilé a été commandé et exécuté avec une précision remarquable.

La revue terminée, S. Exc. M. Olivier Ritt a regagné, avec les fonctionnaires, l'Hôtel du Gouvernement où, comme chaque année, il a offert, à midi et demi, un grand banquet auquel avaient été invités les membres du Corps consulaire, les principales autorités ecclésiastiques, civiles et militaires, le Corps judiciaire et quelques notabilités locales. Au dessert, Son Excellence a pro-

noncé le discours suivant, dont les principaux passages ont été soulignés par d'unanimes applaudissements :

Monseigneur, Messieurs,

Ayant, pour la onzième fois, la grande satisfaction de vous voir réunis au Gouvernement de la Principauté, à l'occasion de la fête de son Prince Souverain, il me serait difficile de varier mon toast d'usage, si la diversité même des phases de la transformation de ce coin de terre n'offrait un thème fertile en réflexions.

Habité par les hommes des premiers âges, puis devenu lieu de refuge et voie de passage des anciens peuples migrants, commerçants et guerriers, ce pays a joué ensuite un rôle maritime très remarquable et ses qualités se sont révélées chez des amiraux célèbres.

Enfin, au cours du dernier demi-siècle, à la suite d'une mutilation qu'ont dû regretter ses auteurs, — un ressort énergique d'intelligentes interventions, des volontés persévérantes, ont opéré sa reconstitution dans les conditions les plus intéressantes et affirmé sa vitalité par une législation propre, une administration autonome complète et des améliorations rapides, qui, jointes à la séduction du climat et à des attractions nouvelles, ont décuplé l'agglomération locale et amené une affluence sans cesse croissante de visiteurs du monde entier.

L'histoire dira que le Prince Albert I^{er} a donné un irrésistible élan à cette marche en avant dans la voie de tous les progrès. Si les limites du territoire Monégasque sont demeurées étroites, il est juste de proclamer que, grâce à Ses efforts, celles des conquêtes au fond des mers, dans les vastes espaces du ciel et dans le domaine infini de la science se sont singulièrement élargies. Ses travaux personnels, universellement renommés, viennent de recevoir la plus éclatante consécration; et, de tous les pays, se rendent à Son appel des hommes appartenant à l'élite de l'intelligence et de l'étude, heureux d'échanger leurs découvertes et d'associer leurs pensées dans des réunions essentiellement pacifiques, libérales et humanitaires, où sont ignorées les discussions politiques et les querelles sociales.

Pour se consacrer sans préoccupation aux grands travaux publics du moment et à Ses recherches favorites, le Prince a besoin de compter sur le concours de chacun à l'œuvre commune de la bonne marche des affaires et de la prospérité de Son Etat. Ce m'est un privilège précieux, que de pouvoir servir d'interprète aux félicitations et aux remerciements de Son Altesse Sérénissime, en m'adressant :

A S. G. M^{gr} l'Evêque, qui pare de sa haute éloquence et d'une harmonieuse majesté les cérémonies de la religion et qui entoure d'une sollicitude éclairée les divers établissements où la charité s'exerce sous toutes les formes;

Au dévoué Secrétaire d'Etat, qui vient de recevoir la rosette de Saint-Charles, en récompense de ses longs et loyaux services;

Pareille récompense a été accordée à notre ancien collaborateur et ami M. Dugué de Mac Carthy, ministre plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près Sa Majesté le Roi d'Italie;

A mes chers collègues du Conseil d'Etat, auprès de qui je me sens comme en famille;

A vous, Messieurs les représentants distingués du Corps consulaire, toujours disposés à prêter l'appui de votre compétence et de votre exquise bonne grâce à l'examen de toutes les affaires et à la solution des difficultés qui croissent avec le nombre et le renouvellement continuel des visiteurs de toutes les nations;

Aux magistrats qui accomplissent leur haute mission

avec autant de savoir que d'indépendance et de dignité ;

Au vénéré Maire, dont l'immuable jeunesse est du plus encourageant exemple ;

Aux Directeurs et au personnel de la Sûreté publique et des Travaux publics, constamment et de la manière la plus utile sur la brèche ;

Aux chefs des différents services de l'Administration et des Finances ;

Aux officiers des carabiniers et des sapeurs-pompiers ;

Aux dévouements qui se consacrent à l'enseignement public, à l'hygiène générale et à l'assistance gratuite ;

Aux membres militants du Corps médical ;

A la population autochtone, dont le calme, le respect et le travail contribuent si bien à la prospérité générale et dont deux des représentants les plus anciens, M. Antoine Médecin, membre de la Commission communale depuis bien des années, et M. Henri Crovetto, concessionnaire de l'entreprise des tramways électriques, viennent de recevoir la décoration de l'Ordre de Saint-Charles ;

Et aussi aux différentes Sociétés qui font honneur au pays, et dont la plus ancienne et la plus puissante donne tant de manifestations justement acclamées dans tous les arts et dans tous les sports et prend une si large part à l'organisation de toutes les fêtes, comme à la réussite de toutes les bonnes œuvres de la région.

Il serait injuste d'oublier la Presse, dont la sûreté d'information et l'habileté du compte-rendu sont dignes d'éloges.

M'étant ainsi acquitté de mon devoir d'interprète auquel s'ajoute ma bien sincère gratitude personnelle, j'ai la confiance que vous vous joindrez aux Aides de camp de Son Altesse Sérénissime, aux Directeurs de Ses Musées et au Commandant de Son Palais, pour lever, avec le Gouverneur Général, votre verre en l'honneur du Prince qui ajoute constamment un nouveau lustre à la gloire de Son règne et à l'histoire de Son pays.

Vive le Prince Albert !

Santé et bonheur également à S. A. S. le Prince Louis et à toute la Famille Souveraine.

Après les acclamations répétées qui ont accueilli la fin de ce discours, M. le baron de Kulley, consul général d'Autriche-Hongrie, prend la parole au nom du Corps consulaire. Il remercie M. le Gouverneur Général des paroles bienveillantes qu'il a prononcées à l'adresse de ses collègues et, en termes charmants, fait l'éloge du Souverain de ce pays qu'il qualifie heureusement de « savant parmi les princes et de prince parmi les savants ». Le distingué orateur termine en portant la santé du Prince Albert, du Prince Louis et de S. Exc. M. le Gouverneur.

De nombreux applaudissements éclatent, puis M^{sr} du Curel, se levant à son tour, prononce une spirituelle et brillante improvisation. Sa Grandeur, se faisant l'interprète de tous les fonctionnaires, remercie M. le Gouverneur de ses compliments qui sont pour eux une récompense et un encouragement, puis, commentant avec beaucoup d'habileté oratoire la devise de Jacques Cœur, « A cœur vaillant, rien d'impossible », il fait un éloge fort applaudi de M. le Gouverneur Général dont l'énergie a heureusement triomphé d'une récente indisposition et de cruelles épreuves. « Cette devise de Jacques Cœur, ajoute l'éloquent prélat, peut en quelque sorte résumer l'histoire de la grande et noble maison des Grimaldi, dont les ancêtres, dans les siècles passés, se sont couverts de gloire en de si nombreuses circonstances sur les champs de bataille, et dont le représentant actuel porte si glorieusement, Lui aussi, une renommée des plus flatteuses dans la science et dans les œuvres humanitaires. » L'Evêque salue la devise des Princes de Monaco, bien plus haute encore que celle de Jacques Cœur, et il forme des souhaits pour la prospérité du Prince Souverain.

Une chaleureuse ovation a été faite à M^{sr} du Curel, qui, en terminant son allocution, a eu un mot des plus flatteurs pour la presse locale, puis a levé son verre, aux acclamations de tous les convives, en l'honneur de S. A. S. le Prince Albert, de S. A. S. le Prince Héréditaire et de S. Exc. M. le Gouverneur Général.

Après ce dernier toast et quelques instants de causerie, les invités se sont retirés, non sans avoir

exprimé leurs remerciements à M. le Gouverneur et l'avoir prié de transmettre leurs respectueux hommages à M^{me} Olivier Ritt.

Malgré le temps de plus en plus menaçant, et jusqu'à cinq heures de l'après-midi, les réjouissances populaires, portées au programme officiel que nous avons publié, ont eu lieu au milieu d'une joyeuse animation, et des concerts applaudis ont été donnés par nos excellentes Sociétés artistiques la *Philharmonique*, la chorale *l'Avenir* et la *Lyre Monégasque*.

A cinq heures, la pluie se mettant à tomber en abondance, tout espoir de fête de nuit devait être abandonné et le feu d'artifice était remis au lundi suivant.

En conséquence, ce beau spectacle pyrotechnique a eu lieu hier soir. Le ciel lui a été, cette fois, tout à fait favorable et la foule a fort admiré les magnifiques pièces et bombes à transformations multiples du célèbre artificier niçois Stevano. Toutes les autorités et notabilités de la Principauté avaient été invitées par l'Administration de la Société des Bains de Mer à assister au feu d'artifice dans la coquette tribune construite tout exprès à l'extrémité des terrasses.

La façade du Théâtre de Monte Carlo et les terrasses avaient été splendidement illuminées pour la circonstance, et deux concerts ont été donnés au kiosque : le premier, de 7 à 8 heures et demie, par la dévouée musique de la *Société Philharmonique*, dirigée par M. Schwentzer ; le second, après le feu d'artifice, par l'orchestre du Casino, au grand complet, sous la haute direction de son premier chef, M. Léon Jehin. Une affluence considérable de public se pressait autour du kiosque pendant cette belle audition dont tous les morceaux ont été très applaudis et qui s'est terminée par l'*Hymne Monégasque*, longuement acclamé.

Tel fut le brillant épilogue de la Saint-Albert de cette année.

Le Sport Vélocipédique Monégasque, à l'occasion de la fête de S. A. S. le Prince Albert, Président d'honneur de la Société, a donné dimanche soir un grand banquet dans la salle du restaurant de l'Hôtel Bristol, qui pour la circonstance avait été coquettement pavoisée et illuminée. Au centre, avait été placé un beau portrait du Prince, autour duquel des guirlandes de fleurs électriques multicolores faisaient un ravissant effet. Au-dessous du portrait de Son Altesse Sérénissime était suspendu le drapeau du S. V. M., entouré des bannières d'honneur offertes en ces dernières années à la Société, au cours de ses sorties en France et à l'étranger.

Aux côtés de M. Tairraz, président du S. V. M., avaient été invités à prendre place MM. les Présidents des diverses Sociétés sportives, artistiques ou de bienfaisance de la Principauté, ainsi que les représentants de la presse locale et régionale.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a honoré de sa présence cette cordiale réunion, et son entrée dans la salle du banquet, au moment du dessert, a été saluée par de chaleureux applaudissements et par l'*Hymne Monégasque* exécuté par l'orchestre qui prêtait son concours à la fête.

Après avoir pris place à côté du Président du S. V. M., Son Excellence a prononcé une touchante allocution écoutée au milieu d'un silence recueilli. M. le Gouverneur déclare d'abord que son état de santé ne lui permet pas de faire un long discours, et il ajoute que, sous le coup des deuils qui l'ont frappé et dont le dernier tout récent l'a si cruellement éprouvé, il ne pourra cette année se rendre comme par le passé aux diverses fêtes et banquets des Sociétés monégasques. D'avance il s'en excuse auprès des Présidents présents et dit qu'il saisit volontiers l'occasion qui lui est offerte pour les assurer qu'en tous cas son cœur sera toujours avec eux. S'il est venu exceptionnellement au banquet du S. V. M.,

c'est qu'il tenait tout particulièrement à être au milieu des membres de cette vaillante Société, la première fois qu'ils se réunissaient pour lever leur verre à leur nouveau Président d'honneur. En acceptant ce titre, Son Altesse Sérénissime a marqué hautement l'intérêt qu'Elle porte à la Société Vélocipédique Monégasque. Après avoir fait l'éloge de cette Société sportive, S. Exc. M. Olivier Ritt termine en faisant des vœux pour la prospérité du S. V. M. et aussi des autres Sociétés monégasques pour lesquelles est égale la sollicitude du Prince et du Gouvernement. Il boit à la santé de tous les Présidents et de tous les Sociétaires, ainsi qu'à la santé de leurs familles.

Une ovation enthousiaste est faite à Son Excellence que M. Tairraz, président du S. V. M., remercie, exprimant ensuite en excellents termes la profonde et respectueuse gratitude de la Société à l'égard de S. A. S. le Prince Albert, en l'honneur duquel il lève son verre au milieu d'unanimes et longues acclamations. Puis l'honorable Président porte successivement la santé de S. Exc. le Gouverneur Général, du Maire de Monaco, du Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, des Présidents des diverses Sociétés sportives, artistiques ou de bienfaisance de la Principauté, enfin des représentants de la presse locale et régionale.

Après quelques réponses cordiales qui sont faites par MM. Félix Gindre, Néri, Rebours, Chiabaud, Alexandre Noghès et Jules Michel, qui tous font l'éloge du S. V. M. et boivent à sa prospérité, cette réunion de fête a pris fin et les convives en ont emporté le plus agréable souvenir.

M^{me} Rosset, femme du distingué Consul d'Italie, qui se trouvait ces derniers temps à Odessa avec sa famille, est heureusement de retour dans la Principauté avec sa mère et ses jeunes enfants.

Le théâtre de Monte Carlo a fait, vendredi dernier, sa réouverture annuelle à laquelle assistait un nombreux et élégant public. Le programme de cette première soirée était composé de trois petites pièces amusantes qui ont été lestement enlevées et ont valu de chaleureux applaudissements aux principaux interprètes. Ce fut d'abord un joyeux vaudeville, *Duval père et fils*, joué très gentiment par M^{lle} Van Riel, MM. Michel et Dupont ; puis une comédie charmante, *la Loterie*, où l'excellente M^{lle} Lebergry fit sa rentrée en compagnie de ses dignes camarades M^{lle} Quettier, MM. Fernal et Dupont ; enfin, une opérette, *Correspondance*, dont la musique du populaire compositeur parisien Rodolphe Berger est d'une délicieuse facture. Cette opérette a valu un très franc succès à MM. Lagairie et Poudrier ainsi qu'à l'élégante M^{lle} Elise Puget, trois artistes connus et aimés des habitués de notre théâtre.

Ce soir, la troupe dirigée par M. Coudert donnera, pour son second spectacle, une comédie en un acte, *le Héros*, de M. Maurice de Marsan, et une fort jolie opérette en deux actes, *les Petites Brebis*, de M. Liorat, musique de M. Louis Varney qui est un des maîtres du genre.

Le Comité de l'International Sporting Club de Monaco, organisateur du troisième Meeting des canots automobiles, a pris la décision suivante qui concerne les délais d'engagement.

Les engagements pour le Meeting seront reçus à Paris, pendant le Salon automobile, au stand de l'International Sporting Club. Le stand sera situé près du grand salon de l'A. C. F.

Les engagements, à la demande générale, y seront reçus jusqu'au 25 décembre, date de clôture du Salon international de Paris.

Les engagements à droit simple seront reçus jusqu'au 31 janvier, à l'International Sporting Club à Monte Carlo.

Selon la tradition, c'est cette semaine que sera célébrée dans la Principauté la fête anniversaire de Sainte Cécile, patronne des musiciens. La *Lyre Monégasque* commencera la série des fêtes, données chaque année à cette occasion, par un banquet qui aura lieu demain, 22 novembre, à l'hôtel Beau-Site.

De son côté, la Société chorale l'*Avenir* célébrera la Sainte-Cécile dimanche prochain 26, avec le programme suivant :

Une messe dite à 8 h. et demie du matin, à la Cathédrale, pendant laquelle la Chorale se fera entendre ;

Une matinée donnée à 2 h. et demie de l'après-midi, au Théâtre des Variétés ;

Un banquet, à 7 h. trois quarts du soir, à l'hôtel de Paris.

Le Tribunal Supérieur, dans ses audiences des 14 et 17 novembre 1905, a prononcé les condamnations suivantes :

Seurin, Achille, né à Bordeaux (Gironde) le 19 septembre 1875, colporteur, demeurant à Marseille, 15 jours de prison et 16 francs d'amende.

Et Dauzat, Ferdinand, né à Thiers (Puy-de-Dôme) le 18 décembre 1859, charcutier, sans domicile fixe, 18 jours de prison et 16 francs d'amende, tous deux pour infraction à des arrêtés d'expulsion.

Jeudi 23 novembre 1905, à 2 heures et demie

1^{er} CONCERT CLASSIQUE
DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. Léon JEHIN

- Euryanthe*, ouverture..... Weber.
- Symphonie Héroïque en mi bémol* (n° 3). Beethoven.
- Suite « Moyen Age »* (1^{re} audition)..... Glazounow.
- Siegfried-Idyll* (pour petit orchestre) ... R. Wagner.
- Namouna* (2^e suite de Ballet)..... Ed. Lalo.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

Lettre de Paris

Paris, 20 novembre 1905.

Il n'est pas trop tard pour revenir un peu sur le deuxième Salon d'automne qui a été une des manifestations artistiques les plus importantes et les plus intéressantes de ces derniers temps. Ce deuxième Salon a tenu les promesses de son devancier. A côté des œuvres modernes d'artistes, dont le talent pour la plupart est déjà consacré, nous avons trouvé deux expositions rétrospectives, incomplètes, mais fort intéressantes quand même, d'Ingres et de Manet.

Dans la salle réservée à Ingres, il y a de lui des dessins, des tableaux de style héroïque qui rappellent son maître David, une ou deux compositions religieuses médiocres et d'admirables portraits. C'est dans le portrait que s'affirme surtout, à mon sens, le génie personnel et la grande originalité de ce maître incontesté. Tenu par des hérédités bourgeoises, par une éducation d'art poncive, raide et gourmée, Ingres se retrouve lui-même dans le portrait. Devant le modèle, il s'échappe des formules, pour ne plus voir que la réalité ; et il la décrit avec la perception aiguë qu'il a des choses. Il fixe dans ses portraits mieux que des ressemblances physiques, des caractères, des mœurs, des idées, tout ce qui fait la laideur ou la beauté de l'esprit, la splendeur heureuse ou l'ironie triste de la vie.

Les tableaux de Manet voisinent immédiatement avec ceux d'Ingres, sans que ce contact paraisse insensé, comme on n'eut pas manqué de le dire jadis. Le temps est évidemment un grand maître qui permet ces rapprochements.

Cette salle des Manet est d'ailleurs comme une transition qui s'appelait entre l'exposition rétrospective d'Ingres et le Salon d'automne proprement dit.

De Manet, il conviendrait de citer toutes les œuvres exposées qui comptent assurément parmi ses plus belles. Notons surtout le *Portrait de son père et de sa mère*, l'*Exécution de Maximilien*, l'*Enfant au chien*, le *Portrait de Zola*, celui d'*Eva Gonzalès*, le *Vieux musicien*, la *Jeune fille à la pèlerine*, la *Dame aux éventails*, un *Jardin à Versailles* plein de silence, de joie discrète et de lumière, et une composition intitulée *Le linge*, sorte d'idylle rustique à la maternité, à l'enfance, à la beauté des

feuillages verts, des linges tachés de soleil et des prés piqués de fleurs, à tout le charme enfin des choses simples.

Dans la salle voisine, le maître Carrière expose quatre portraits, dont ceux d'Anatole France et d'Elysée Reclus et une *Maternité*. Carrière peut à son gré répéter ce thème, sans risquer de l'épuiser ou de tomber dans la banalité. Il y trouve toujours quelque mode nouveau. Nul mieux que lui n'a su exprimer la tendresse infinie du baiser de la mère et la réponse confiante de l'enfant. Nul n'a mieux senti la douceur et la force du lien qui relie ces deux êtres. Cette fois, c'est le baiser du soir, le doux aurovoir avant le repos de la nuit. L'enfant tend ses lèvres à sa mère qui les presse goulument, le retenant longuement à sa caresse, dans un geste de possession souveraine, d'égoïste passion, comme si elle voulait un instant le reprendre au monde, l'avoir tout entier pour elle seule, ainsi qu'autrefois, avant sa naissance, lorsqu'ils confondaient leurs âmes et leurs chairs.

Non loin de Carrière, se trouvent réunies, en une trilogie harmonieuse, les peintures de Vuillard, de Pierre Bonnard et de Xavier Roussel.

Pour compléter ce rapide aperçu du deuxième Salon d'automne, notons parmi les paysagistes très nombreux qui y ont apporté leur vision personnelle et leur talent, MM. Louis Valtat, Charles Camoin, Albert Marquet, Abel Truchet, Maxime Maufra, Henri Moret, Gaston Prunier, Eugène Alluaud, Francis Jourdain, Braut, Paul Madeline, Tarkhoff et un nouveau venu, M. Scott-Dabo de New-York, qui exprime avec émotion la poésie mélancolique d'un rayon de soleil dans la brume des pays d'eau où il a vécu.

Je m'en voudrais d'oublier ici le fin caricaturiste Herman-Paul qui expose, en outre de petites scènes d'une ironie intense, deux beaux portraits ; M. Eugène Martel, dont le tableau *le Cabaret des sœurs Athanase* affirme le don d'observation profonde ; M. Boutet de Monvel, avec ses courses ensoleillées ; M^{lle} Marie Bermond, qui nous dit avec infiniment de goût le charme des eaux qui dorment sous les bois et leur caresse aux nymphes qui s'y baignent, et M. Wybo, dont les aquarelles sont fort bien traitées.

Enfin, il y a une salle réservée aux sculptures du grand maître Rodin où il faut tout voir, un ameublement moderne pour cabinet de travail de très haut goût et de très grande simplicité de M. Maurice Dufrene, un cadre de glace avec les décors habituels en ficelles gris et or, de M^{me} Ory-Robin, et des bijoux toujours admirables de Lalique.

Il n'y a plus à défendre le Salon d'automne contre la critique injuste des censeurs qui n'y relèvent que les exagérations de certains artistes dont le talent est insuffisamment mûri ou les excentricités volontaires d'autres qui se sont complu par avance à la pensée de l'exaspération bourgeoise qu'ils susciteraient. Il n'y a pas davantage à établir sa raison d'être. Le Salon d'automne existe, cela suffit. Il y vient un public nombreux d'admirateurs et de détracteurs de parti pris, mais aussi d'hommes de bonne volonté et de libre réflexion qui s'arrêtent, regardent et pensent. Ceux-ci s'en vont, sans être surpris, méditatifs et songeurs, l'œil empli d'une vision neuve. Et comme les Mages de l'Evangile guidés à la Crèche par l'Etoile et que la vue de l'Enfant-Propète libéra, « ils s'en reviennent chez eux par une voie nouvelle, par un autre chemin ».

L. S.

LETTRES ET ARTS

A l'Institut de France. — L'Académie des Beaux-Arts a reçu communication des lettres des candidats à la succession de M. Bongerieu dans la section de peinture.

Ces candidats, au nombre de douze, sont MM. Albert Besnard, Chartran, Raphaël Collin, Gabriel Ferrier, François Flameng, Friant, Gervex, Lecomte du Nouy, Albert Maignan, Renard, Tony Robert-Fleury et Tou-douze.

La section de peinture présentera, samedi, à l'Académie, la liste de ces candidats dans l'ordre de ses préférences, et l'élection aura lieu le samedi suivant 2 décembre.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le remède Behring. — M. S. Bernheim, président de l'Œuvre de la tuberculose humaine, ayant demandé à M. Behring de communiquer des échantillons de son remède, a reçu du professeur allemand une longue lettre dans laquelle celui-ci signale qu'il reçoit d'innombrables lettres auxquelles il ne peut pas répon-

dre, que d'ailleurs il ne lui est pas possible encore de distribuer son TX, ce qu'il justifie par les raisons suivantes :

Le nouveau remède ne pourrait être transporté sans être altéré au point de perdre une grande partie de son activité spécifique : « J'extrais le TX, dit-il, de l'organisme animal sous une forme qui ne peut être mieux comparée qu'à une matière explosible. Sorti de son origine de production, c'est-à-dire de l'organisme vivant, il est exposé à des altérations qui ont beaucoup d'analogie avec le processus de coagulation du sang échappé des vaisseaux sanguins. » Ces raisons font que, à l'heure actuelle, le contrôle de la découverte ne peut s'effectuer que sous sa direction, au lieu d'origine même du remède. « J'ai des raisons majeures, ajoute-t-il, pour ne pas révéler dès maintenant le mode de préparation du TX ; je me réserve d'en donner l'explication détaillée dans une autre circonstance. » Cependant, M. Behring annonce ensuite qu'il est en relation avec M. Metchnikoff pour « la production et le contrôle d'expérimentation thérapeutique de son TX à l'Institut Pasteur de Paris ». Et après un premier essai de plusieurs mois, « quand le succès de la méthode TX aura été prouvé, conclut-il, c'est après seulement que je pense créer d'autres filiales pour le traitement TX ».

Mais de nouvelles expériences doivent être faites, à Marbourg, Lyon et Belfort, pour le traitement de la tuberculose bovine avec la substance mère du TX très labile, à savoir le TC beaucoup mieux conservable, dont les conditions d'emploi sont très différentes.

M. Bernheim se plaint que les espérances soulevées par la communication du professeur Behring soient ainsi déçues par la réponse du savant qui, dit-il, se dérobe. C'est aller un peu loin, car on ne saurait évidemment être trop prudent pour les premiers essais dont le retentissement, quelle que soit leur issue, sera considérable. M. Bernheim demande, en outre, si M. Metchnikoff est averti des conditions de préparation du remède, qui échapperait totalement à l'humanité en cas de mort subite de M. Behring. Mais M. Behring n'est sans doute pas sans avoir rédigé des notes explicites à cet égard.

Les vœux du dernier Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences.

— Un certain nombre de vœux ont été votés au Congrès de Cherbourg, de l'A. F. A. S. Nous en relevons quelques-uns :

— L'Association a émis le vœu que la France prenne part aux travaux du Bureau international pour l'exploration des mers du Nord, et que le programme des études dirigées par ce Bureau soit orienté nettement dans le sens des problèmes pratiques intéressant les pêches.

— Elle a émis également le vœu que l'on prépare une loi spéciale et uniforme pour tous les gens de mer, qu'ils soient ou non inscrits maritimes, avec adoption d'une même réparation pour les conséquences des accidents, et avec procédure simple.

— La X^e Section a émis le vœu que l'on suscite la création d'une Commission internationale, qui unifierait la nomenclature myologique commune en ce qui concerne les vertébrés.

— La XVI^e Section a émis le vœu que, dans le cas où le projet de ligne avec percement de la Faucille ne serait pas immédiatement adopté, le gouvernement fasse exécuter sans délai le projet de raccourci par Frasnes-Vallorbe.

Nouvelles taches solaires. — Le Père Rodriguez a découvert, à l'Observatoire du Vatican, une nouvelle tache solaire qu'on a commencé à apercevoir le 14 octobre sur le bord oriental. Cette tache, ou ce groupe de taches, a occupé une surface plus grande qu'on ne l'avait jamais observé depuis 1610, avec 195,000 kilomètres en plus grande longueur. Cette fournaise est restée visible jusqu'au 26 octobre. Et ce même jour, l'abbé Moreux découvrait une nouvelle tache ellipsoïdale mesurant 83,600 kilomètres de long et qui est restée visible à l'œil nu pendant cinq jours.

D'après l'abbé Moreux, il y aurait probabilité pour une brusque décroissance des taches, coïncidant, suivant les observations antérieures, avec un hiver particulièrement rigoureux. Mais les exemples empiriques sur les-

quels les météorologistes se fondent pour de telles prévisions sont contradictoires; aussi les avis sont-ils partagés. Les faits sont trop complexes pour qu'on puisse rattacher un effet à une seule cause.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le quatorze octobre mil neuf cent cinq;

M. Léon Montier, propriétaire, demeurant à Paris, rue du Mont-Thabor, numéro 34,

Ayant agi au nom et comme seul gérant statutaire de la Société dénommée : *Société Immobilière Montier*, dont le siège est à Paris, rue du Mont-Thabor, numéro 34, existant entre : M. Léon Montier sus-nommé; M. Gustave Montier, propriétaire, artiste peintre, demeurant à Paris, avenue Malakoff, numéro 53; M^{me} Blanche-Marie-Angèle Montier, épouse de M. Pierre-Ernest-Gabriel Gaultier, avocat à la Cour d'appel de Paris, avec lequel elle demeure à Paris, place de la Madeleine, numéro 19, et M. Jules Montier père, propriétaire, et M^{me} Léonie-Octavie Boisgontier, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, quartier de Monte Carlo, villa San Carlo;

A vendu, à MM. Joseph-Juvénal Fissore et Michel-Jean-Baptiste Fautrero, tous deux entrepreneurs de peinture, demeurant à Monaco, avenue de Fontvieille,

Un terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard d'Italie (ci-devant route de Menton), d'une superficie de mille mètres carrés, à prendre dans une propriété de plus grande étendue, de façon à ce que la limite séparative, soit une ligne droite, parallèle à ladite route de Menton, et de manière à tenir : au nord, ladite route et la villa Jeanne; au midi, la propriété des consorts Florence; à l'est, la villa Maria, et à l'ouest, le torrent des Moulins.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de cent cinquante mille francs, ci 150,000 fr.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e EYMIN, notaire.

Une expédition de ce contrat, transcrite au Bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur la parcelle de terrain sus désignée, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le 21 novembre 1905.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

AVIS

Suivant convention verbale en date du dix-sept novembre mil neuf cent cinq, M. Jean Poli, épiciier, demeurant à Monaco, rue des Oliviers, a cédé à M. Charles-Alexandre Besso, charcutier, demeurant à Monte Carlo, rue Bellevue, l'agencement de deux cabines situées aux Halles de la Condamine et diverses marchandises de poterie et vaisselle.

Les créanciers de M. Poli, s'il en existe, sont invités à faire opposition dans la huitaine, entre les mains de M^e EYMIN, notaire, sous peine de forclusion.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 25 novembre courant, à 9 heures du matin, dans la salle de vente Curssi, sise à la Condamine, Mo-

naco, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que : lits en fer et en noyer complets, armoires à glace, commodes, glaces, tables, chaises, tapis, rideaux, etc., etc. Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

Relations entre l'Allemagne du Nord et la Côte d'Azur (par BELFORT-LYON)

Train de luxe **Riviera-Express** composé de wagons-lits et d'un restaurant. — Un wagon-salon circule entre Lyon-Brotteaux et Vintimille.

JOURS DE MISE EN MARCHÉ :

Au départ de Francfort, lundi, jeudi et samedi, du 4 au 30 décembre;

Au départ de Berlin et de Francfort, tous les jours, du 31 décembre au 26 avril. (Voiture directe en provenance d'Amsterdam, les mardis et samedis).

Au départ de Vintimille : Sur Francfort, lundi, mercredi et samedi, du 6 au 31 décembre; sur Francfort et Berlin, tous les jours, du 2 janvier au 28 avril. (Voiture directe pour Amsterdam, les jeudis et dimanches).

aller. — Amsterdam, départ, 1 h. 55 soir; Berlin, départ, 3 h. 5 soir; Francfort, départ, 11 h. 40 soir; Lyon-Brotteaux, départ, 11 h. 38 matin; Marseille, départ, 4 h. 27 soir; Nice, arrivée, 8 h. 3 soir; Menton, arrivée, 9 h. 4 soir.

Retour. — Menton, départ, 9 h. 15 matin; Nice, départ, 10 h. 20 matin; Marseille, arrivée, 1 h. 57 soir; Lyon-Brotteaux, arrivée, 7 h. 1 soir; Francfort, arrivée, 8 h. 15 matin; Berlin, arrivée, 4 h. 36 soir; Amsterdam, arrivée, 3 h. 50 soir.

Nombre de places limité. — S'adresser aux Agences de la Compagnie des Wagons-Lits.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Ci^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

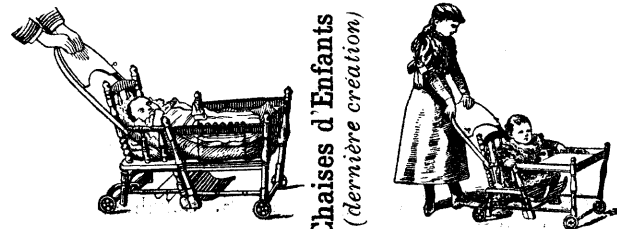
Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

BOISSONS GAZEUSES

Eaux Minérales, Bières, Sirops, Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE

BOISSONS HYGIÉNIQUES

Maison COLLY-JOFFREDY

21, boulevard de l'Ouest (En face de l'Institut Ophthalmique)

ON PORTE A DOMICILE

Spécialité recommandée : **L'AUTO**, soda mousseux.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 12 au 19 Novembre 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Sable.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Baillet	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.

DÉPARTS du 12 au 19 Novembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Menton	goél. Marie-Clotilde, fr.	Rostagni	Vin.
Id.	b. Félicien, fr.	Toscano	Id.
Cannes	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Sur lest.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Baillet	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.

Imprimerie de Monaco — 1905